

rachat des esclaves se trouve présentée avec une force victorieuse de logique, mais l'intérêt et la séduction rendirent vaines toutes ces instances.

Agobard ne se déconcerte pas ; seul il veut lutter et triompher à force d'insistance et de soins. Ce prélat fait la visite de son diocèse, et communique par une lettre à Nibradius, archevêque de Narbonne, le dessein qu'il a formé d'empêcher autant que possible toute communication entre les Juifs et les fidèles confiés à sa garde. Voici quelques passages de sa lettre :

« J'ai besoin de votre secours, ou plutôt mon Eglise en a besoin, afin qu'à défaut de mes forces, vous me souteniez de vos conseils comme d'un bouclier et d'un rempart inexpugnable qui me fortifiera dans mes faiblesses et m'empêchera de succomber. Je me suis cru obligé, pour garder les saints canons et pour obéir à la loi de Dieu, de dénoncer à tous les fidèles de mon diocèse, s'ils voulaient conserver la foi, de n'avoir aucun commerce avec les infidèles ; je veux dire avec les Juifs, car, Dieu merci, il n'y a plus de païens en ce pays, mais il y a quantité de Juifs (1) qui demeurent en la ville de Lyon et qui sont répandus dans tous les lieux circonvoisins. Or, il me semble qu'il est indigne de voir les enfants de la lumière se mêler avec les enfants des ténèbres, et que l'Eglise de Dieu, qui doit être sans tache pour être agréable à son époux céleste, ait des communications avec la synagogue, après qu'elle a été répudiée. Une vierge, aussi sainte et aussi chaste qu'est l'épouse de Jésus-Christ, ne doit pas fréquenter une prostituée, ni boire et manger avec une décriée, dont les fréquentations ne font que la porter à toutes sortes de crimes. Nous voyons déjà trop les funestes effets de ces communications. Quelques-uns de nos chrétiens observent le jour du sabbat, violent le dimanche par des œuvres serviles, ne gardent plus les jours de jeûne, et les servantes se laissent sé-

(1) Ne perdons pas de vue que ces lettres étaient écrites en l'année 850.